

# Schéma Directeur du Numérique 2024 - 2028



# Sommaire

<b>1</b>	<b>LE MOT DU PRESIDENT</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>CONTEXTE ET AMBITION</b>	<b>4</b>
2.1	OBJECTIFS	4
2.2	RAPPEL DU PROJET STRATEGIQUE	4
2.3	UNE VISION STRATEGIQUE DU NUMERIQUE CO-CONSTRUITE	5
2.3.1	<i>Un SDN associant étroitement les acteurs de l'université</i>	5
2.3.2	<i>Une démarche visant à élaborer une feuille de route permettant de réunir les conditions de mise en œuvre</i>	5
<b>3</b>	<b>ÉTAT DES LIEUX</b>	<b>5</b>
3.1	LA COUVERTURE NUMERIQUE	5
3.2	LE PATRIMOINE APPLICATIF DE L'URCA	7
3.3	LE PATRIMOINE TECHNIQUE DE L'URCA	8
<b>4</b>	<b>LE SCHEMA DIRECTEUR DU NUMERIQUE AUTOUR DE 6 GRANDS AXES</b>	<b>9</b>
4.1	SOUTENIR ET FACILITER LES ACTIVITES DE RECHERCHE	10
4.2	ACCOMPAGNER ET METTRE EN PLACE LES OUTILS NUMERIQUES ADAPTES A LA PEDAGOGIE	11
4.3	METTRE EN PLACE DES SYSTEMES DE GESTION ADAPTES ET PERTINENTS	12
4.4	GARANTIR UNE PARTIE D'INNOVATION POUR PROGRESSER NUMERIQUEMENT	14
4.5	MAINTENIR ET FAIRE EVOLUER LE SOCLE TECHNIQUE	15
4.6	PROMOUVOIR DANS CHAQUE AXE, UN NUMERIQUE RESPONSABLE, LA CONFIDENTIALITE ET LA SECURITE	16
<b>5</b>	<b>GOVERNANCE DU NUMERIQUE</b>	<b>16</b>
5.1	PRESENTATION GLOBALE	16
5.2	LES ROLES	18
5.2.1	<i>Le sponsor</i>	18
5.2.2	<i>La MOA (maîtrise d'ouvrage)</i>	18
5.2.3	<i>La MOE (maîtrise d'œuvre)</i>	18
5.3	PROCESSUS DE SUIVI ET DE GESTION DU PORTEFEUILLE PROJET	19
<b>6</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>20</b>
6.1	FICHE INITIALISATION DE PROJET	20
6.2	FICHE ÉTUDE PROJET	21

# 1 Le mot du président

Dans nos activités professionnelles, nous utilisons chaque jour, sans forcément nous en rendre compte, les outils et les services numériques. Les enjeux du numérique sont fondamentaux pour le fonctionnement quotidien et pour l'avenir de l'établissement, aussi bien dans la recherche (gestion sécurisation des données, calculs, intelligence artificielle ...) et sa valorisation (usages de Roméo, développement économique du territoire, ...) qu'en termes de développement de l'enseignement (innovations pédagogiques) ou de fonctionnement de l'administration (optimisation, simplification et fluidification).

Le schéma directeur du numérique 2024-2028 est basé sur les résultats du précédent schéma directeur (2013) qui n'a pu être complètement achevé et dont les enjeux sont toujours d'actualité. Les différents points abordés ont été élaborés de manière participative avec la majorité des acteurs de l'université. Cette concertation a fait clairement ressortir la nécessité de déployer un plan autour de 3 actions d'égale importance permettant de garantir la pérennité de l'établissement : (i) garantir la souveraineté numérique, (ii) assurer le pilotage de la donnée et (iii) promouvoir la cybersécurité.

Garantir notre souveraineté numérique implique la mise en place de plusieurs approches conjointes. Il s'agit de déployer des infrastructures solides et de mobiliser des ressources humaines adaptées. Nous devons protéger nos contenus en ligne pour non seulement garantir l'authenticité des informations produites par et pour l'établissement adaptées mais aussi pour améliorer la visibilité de notre recherche et de nos formations.

Assurer le pilotage de la donnée nécessite d'adopter un schéma directeur de la donnée définissant les processus d'accessibilité, de sécurité, de confidentialité, d'hébergement et de traitement de nos données, tant en recherche qu'en formation, à destination de nos agents, de nos étudiants et de nos partenaires. La consolidation du pilotage de la donnée doit conduire à en optimiser la collecte tout en respectant les règles d'éthique et de déontologie. Il s'agira également de structurer la donnée, d'en assurer une gouvernance transparente et de faire en sorte de pouvoir s'assurer de la non-opposition quant à la collecte.

Poursuivre nos efforts visant à assurer pour chaque usager au quotidien la cybersécurité est essentiel. De nombreux établissements publics sont régulièrement hackés, plongeant chacun d'entre eux dans un chaos dont il est difficile de sortir rapidement et impossible d'éviter des conséquences catastrophiques. Il s'agit donc de poursuivre l'action engagée depuis plusieurs années pour anticiper les attaques et renforcer la protection des données afin de garantir un système d'information sûr et fiable. Dans cette optique, ce schéma directeur du numérique prévoit de mettre en place, développer et diffuser un plan de réponse aux incidents ainsi qu'un plan continu d'analyse des risques et d'évaluation de la sécurité.

Enfin, l'ensemble de ces actions sera mené dans un contexte de numérique responsable pour assumer notre ambition d'inscrire toujours plus fortement l'URCA dans une trajectoire de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale.

## 2 Contexte et ambition

L'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) s'inscrit dans une dynamique de transformation numérique visant à renforcer son attractivité, sa compétitivité et son engagement dans les politiques publiques d'innovation et de souveraineté numérique. Ce Schéma Directeur du Numérique (SDN) s'aligne sur les stratégies nationales et européennes en matière de digitalisation, de cybersécurité et de gouvernance des données.

L'intégration de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies émergentes occupe une place importante dans cette feuille de route, notamment en ce qui concerne la recherche, l'enseignement et la gestion des systèmes d'information.

Il présente la stratégie numérique élaborée en conformité avec la stratégie globale de l'université pour :

- le développement de la recherche universitaire
- le dispositif et les modalités pédagogiques
- l'insertion professionnelle de ses étudiantes et étudiants
- aider à améliorer le fonctionnement des services
- travailler sur l'expérience utilisateurs des outils numérique
- accompagner le rayonnement de l'établissement

### 2.1 Objectifs

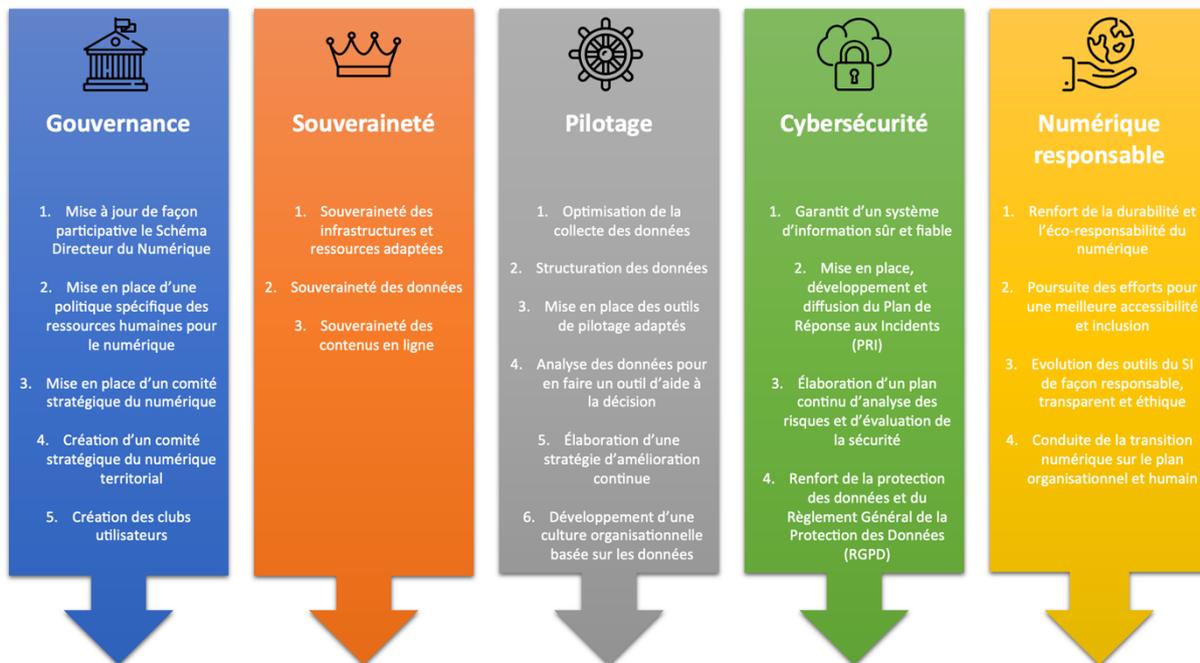
Les objectifs du Schéma Directeur du Numérique sont de :

- Partager une vision commune au sein de l'établissement par la co-construction de la stratégie numérique.
- Favoriser la transversalité numériques des outils.
- Structurer le pilotage des projets.
- Créer l'identité numérique de l'université et participer ainsi à son attractivité.
- Mettre en place une gouvernance de l'université numérique intégrant la planification et les arbitrages des différents projets.

### 2.2 Rappel du projet stratégique

Les enjeux du numérique sont clés pour l'avenir de l'établissement, aussi bien dans le fonctionnement au quotidien de l'administration (simplification et fluidification) qu'en termes de développement de la recherche (Intelligence artificielle, gouvernance des données, science ouverte...), de l'enseignement (innovations pédagogiques, équipements adaptés...) ou de la valorisation. La souveraineté numérique, le pilotage de la donnée et la cybersécurité sont les points essentiels de la pérennité de l'établissement.

La politique du projet "**Ensemble et en Confiance**" porté par Christophe CLEMENT, président de l'URCA depuis le 21 mars 2024, se décline en 5 programmes :



## 2.3 Une vision stratégique du numérique co-construite

### 2.3.1 Un SDN associant étroitement les acteurs de l'université

Le SDN s'inscrit dans une démarche cohérente avec la stratégie globale de l'URCA, couvrant la recherche, l'enseignement, la gouvernance et la gestion administrative. Il repose sur une concertation avec les acteurs de l'université, garantissant une approche collaborative.

Une grande partie du SDN a été élaborée sur la période janvier 2024 – décembre 2024 en associant étroitement les acteurs de l'université (Composantes, Unités de Recherche, Directions ...). Pour autant, un certain nombre d'actions a été amorcé dès le début de l'année 2024 pour ne pas perdre de temps, notamment pour accentuer la cybersécurité.

Le SDN a été construit en privilégiant la concertation grâce à des entretiens avec les principaux responsables de ces entités.

### 2.3.2 Une démarche visant à élaborer une feuille de route permettant de réunir les conditions de mise en œuvre

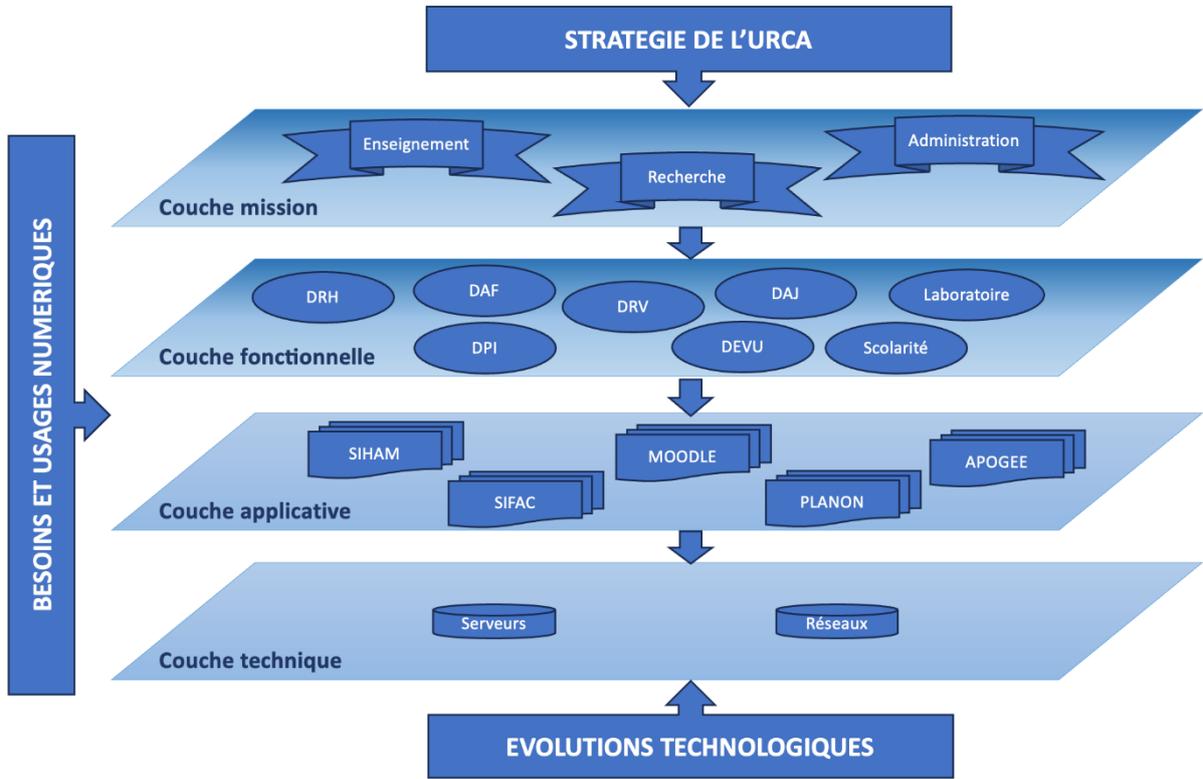
Le SDN a permis d'élaborer une feuille de route crédible en termes de soutenabilité (ressources financières, humaines nécessaires à la mise en œuvre) et de définir les conditions de mise en œuvre en termes de gouvernance et d'organisation des fonctions du Système d'Information (SI) et numérique.

## 3 État des lieux

### 3.1 La couverture numérique

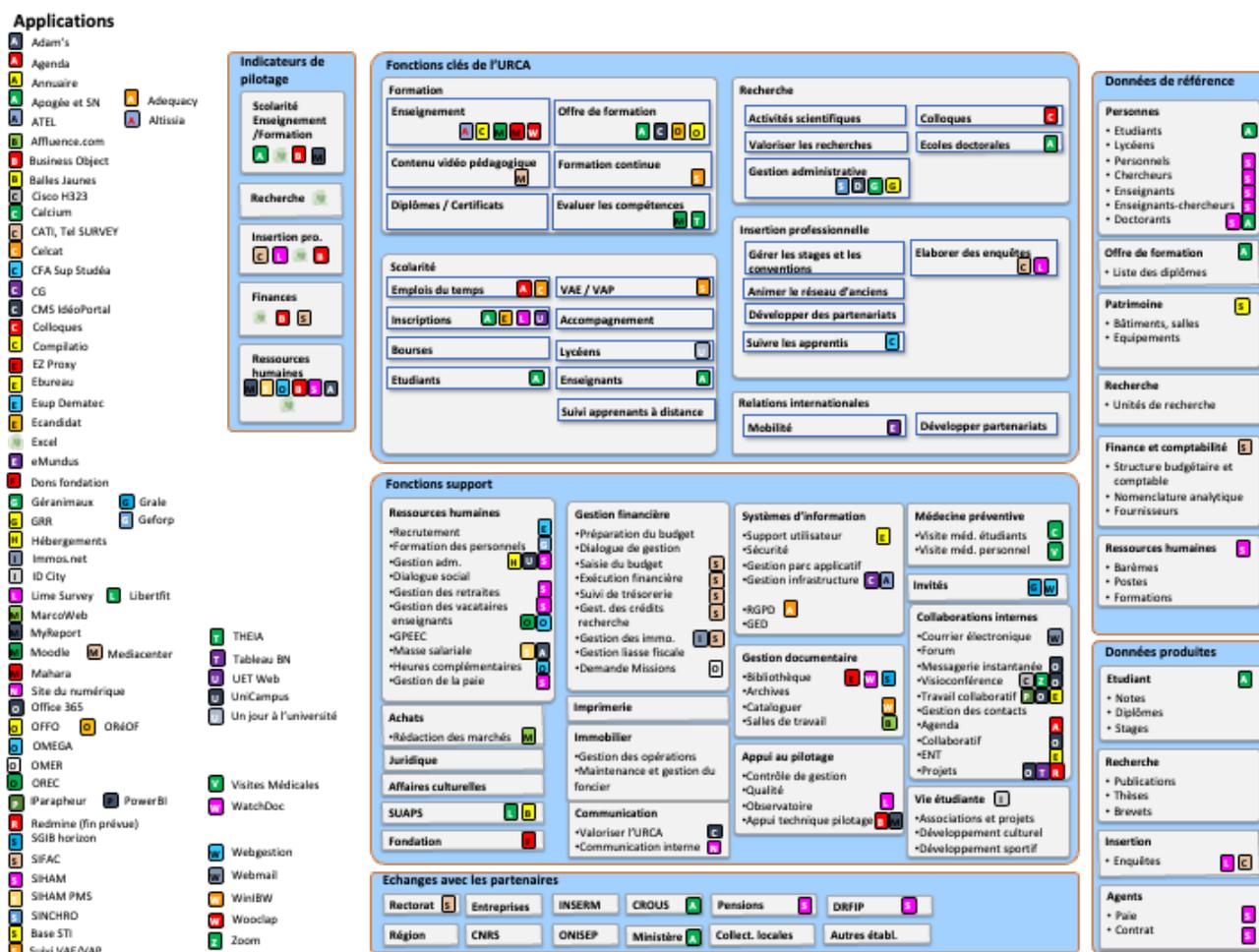
Le numérique de l'URCA peut se décliner en 4 couches :

- **La couche mission** qui représente la stratégie de l'URCA et ses activités clés.
- **La couche fonctionnelle** qui représente les métiers de l'URCA.
- **La couche applicative** qui représente les applications qui soutiennent l'activité de l'URCA.
- **La couche technique** qui représente l'infrastructure nécessaire à la mise en place par les différents services informatiques.



## 3.2 Le patrimoine applicatif de l'URCA

L'URCA dispose d'une cartographie applicative riche, mais inégale en termes de répartition fonctionnelle.



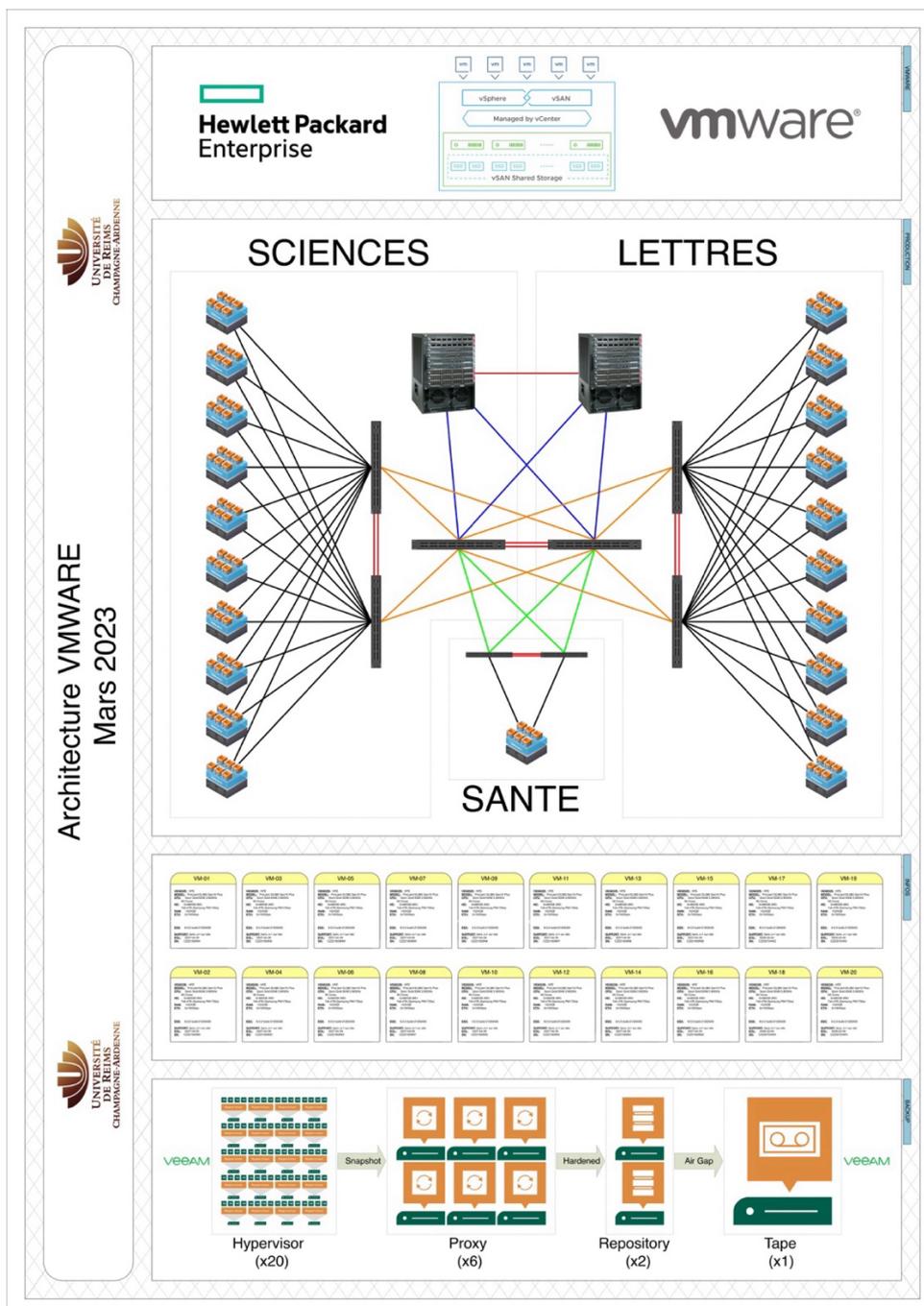
La Direction du Numérique (DN) joue un rôle stratégique dans la gestion des applications numériques en garantissant un hébergement virtualisé de pointe et en assurant des services de contrôle et de sauvegarde avancés. Elle incarne ainsi la volonté de souveraineté numérique et de modernisation des infrastructures publiques, dans un souci constant d'efficacité et de sécurité.

Cependant, face aux mutations technologiques accélérées et à l'évolution des modèles économiques des fournisseurs de services, une dynamique d'externalisation se dessine. Dans ce contexte, la DN demeure un acteur central en orchestrant ces transformations, tout en collaborant avec des partenaires externes tels que des sociétés privées, des Groupements d'Intérêt Public (GIP) ou des établissements publics. Cette approche hybride vise à conjuguer innovation, maîtrise des données stratégiques et optimisation des ressources publiques.

### 3.3 Le patrimoine technique de l'URCA

Le patrimoine technique est très satisfaisant. Il est le fruit de plusieurs années d'expérience et constitue la base des besoins initiaux d'une université.

Dès la création du Centre de Ressources Informatiques (CRI) dans les années 1990, les premiers services offerts ont été développés au niveau des infrastructures (Systèmes et Réseaux). Depuis, la Direction du Numérique a su bâtir et renforcer une infrastructure système et réseau robuste, évolutive et sécurisée, garantissant un fonctionnement optimal des services numériques. Grâce à une expertise éprouvée en administration système, en gestion des réseaux et en cybersécurité, elle a su anticiper les évolutions technologiques et répondre aux défis croissants liés à la transformation numérique. La haute disponibilité des infrastructures, la performance des interconnexions et l'automatisation des processus témoignent d'un savoir-faire solide. Ce socle technologique, clé de voûte du bon fonctionnement de l'université, doit continuer à être consolidé afin d'assurer une innovation continue et une excellence opérationnelle au service des usagers.





## 4 Le Schéma Directeur du Numérique autour de 6 grands axes

L'ambition portée par l'URCA reflète l'importance stratégique du numérique dans l'évolution de l'université. Pour répondre aux défis de demain, il ne s'agit pas seulement de bâtir un socle numérique, mais bien de structurer une organisation capable de le faire évoluer de manière agile et durable. Cela implique une professionnalisation accrue des métiers du numérique, l'incarnation forte des fonctions essentielles et la mise en place d'une gouvernance adaptée.

Dans cette dynamique, plusieurs axes prioritaires guideront nos actions :

- **Soutenir et faciliter les activités de recherche**, en développant des infrastructures numériques performantes et sécurisées, tout en accompagnant les chercheurs dans l'exploitation des données et des outils innovants.
- **Accompagner et déployer des outils numériques adaptés à la pédagogie**, en intégrant les nouvelles pratiques d'enseignement et en garantissant une accessibilité et une fluidité accrues pour les étudiants et les enseignants.
- **Renforcer la performance de l'administration et le pilotage de l'Université**, en s'appuyant sur des référentiels robustes et des expertises en **PMO (Project Management Office)** et **AMOA (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)**, fonctions clés pour piloter, sécuriser et améliorer en continu nos processus numériques.
- **Garantir une approche tournée vers l'innovation**, en intégrant des solutions émergentes (IA) et en menant une veille active sur les évolutions technologiques afin d'anticiper les besoins futurs.
- **Maintenir et faire évoluer un socle technique performant et sécurisé**, en s'assurant de la résilience des infrastructures et de l'alignement avec les meilleures pratiques du secteur.
- **Promouvoir dans chaque axe, la souveraineté numérique, un numérique responsable, la confidentialité et la sécurité des données**, en veillant à la confidentialité des données, à la cybersécurité et à l'éco-responsabilité des usages numériques.

La mise en œuvre devra être accompagnée d'indicateurs s'appuyant sur des **tableaux de bord**, accessibles aux parties prenantes, permettant un suivi en temps réel et une réactivité accrue dans la prise de décision.

Pour relever ces défis, il est essentiel de structurer une organisation capable de porter cette transformation numérique. Cela passe par la montée en compétence des équipes, une gouvernance alignée avec les objectifs stratégiques et la valorisation des métiers du numérique comme des piliers de cette évolution.

## 4.1 Soutenir et faciliter les activités de recherche

Programme	Projet	Objectifs	Lancement du projet
  	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Mettre en place au sein des laboratoires des cahiers de laboratoires électroniques</p>	Cadrer les besoins, choisir une solution permettant le suivi, la consignation des activités et des résultats des laboratoires. La question de la valeur internationale de ces cahiers, notamment en matière de brevets, sera à traiter dans la phase de cadrage.	2024
 	Outiller et industrialiser les réponses aux appels à projets	Cadrer les besoins et déterminer les accélérateurs à mettre en œuvre pour simplifier les réponses aux appels à projet et diminuer le temps passé à répondre / traiter des aspects administratifs	2025-2026
	Déployer le « Data Management Plan » des données de la recherche	Cadrer les attendus (entrées / sorties) d'un « Data Management Plan » des données de la recherche	2025-2026
 	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Gérer et piloter les contrats de recherche</p>	Cadrer les besoins et déployer l'outil de référencement et de suivi des contrats de recherche (logiciel OSCAR).	2024-2025
	Mutualiser les outils numériques	Recenser l'ensemble des outils numériques utilisés par les unités de recherche (sans y inclure les outils numériques de recherche qui sont gérés par URCA Tech) et étudier une éventuelle mutualisation pour gagner en efficacité et efficacité	2025
   	ILaaS	Inscire l'URCA dans des projets nationaux autour de l'intelligence artificielle pour des cadres législatifs et éthiques liés à l'intelligence artificielle, en partenariat avec des experts académiques et institutionnels	2025

## 4.2 Accompagner et mettre en place les outils numériques adaptés à la pédagogie

Programme	Projet	Objectifs	Planification
 	<p><b>IMPORTANT</b></p> <p>Se doter d'une plateforme d'apprentissage en ligne (Learning Management System = LMS) à l'état de l'art, plus accessible et plus simple d'utilisation</p>	Faire évoluer la plateforme LMS (Moodle) sur les plans de l'ergonomie, de l'administration et des services aux usagers enseignants et étudiants	2024
	<p><b>IMPORTANT</b></p> <p>Adapter les salles et les espaces de travail</p>	Déterminer les besoins numériques concernant les salles et lieux de travail relativement à la transformation de l'offre de formation et des enseignements par le numérique. L'équipement de podcasting est inclus dans ce projet.	2024-2028
	<p><b>IMPORTANT</b></p> <p>Se doter des outils / plateformes de gestion (commerciale, relations apprenants...) et de production de la formation continue</p>	Déployer la solution « FCA Manager » pour la gestion de l'activité de Formation Continue et de l'Alternance et définir les conditions d'utilisation de cette solution. Choisir un outillage complet pour gérer la présentation de l'offre (en complément de « FCA Manager »), la commercialisation de l'offre, le suivi des apprenants et la production de la formation continue notamment en distanciel.	2024-2026
 	<p><b>IMPORTANT</b></p> <p>Déployer une solution de gestion des présences (émargement) pour la Formation continue et la formation initiale FC/FI</p>	Etudier la mise en place d'une solution d'émargement numérique en lien avec les Opérateurs de Compétences (OPCO).	2025-2026
  	<p><b>IMPORTANT</b></p> <p>Mettre en place la virtualisation de poste de travail pour permettre l'accès aux ressources numériques de l'URCA en dehors des murs</p>	Poursuivre les actions du projet DeMETeRE afin de permettre le déploiement d'une solution de Virtualisation du Poste de Travail (Virtual Desktop Infrastructure = VDI) pour une majorité des formations.	2026
  	Mettre en place une solution adaptée de dépôt de vidéo et de streaming en remplacement de la solution inwicast devenue obsolète depuis plusieurs années.	Etudier la mise en place de la solution POD en lien avec la plateforme LMS Moodle.	2025-2026
 	Assurer l'équipement et la connexion des étudiants	Poursuivre l'action de mise à disposition d'ordinateurs portables auprès des étudiants <i>via</i> les bibliothèques universitaires. Etudier la possibilité d'accompagner les étudiants dans leur offre d'accès internet.	2025

### 4.3 Mettre en place des systèmes de gestion adaptés et pertinents

Programme	Projet	Objectifs	Planification
	<b>IMPORTANT</b> Rénover le système d'information des ressources humaines (SIRH). Projet de restructuration des organisations dans le logiciel RH de l'URCA (SIHAM)	Structurer les données RH et vérifier l'impact sur l'ensemble des briques annexes du système d'information. Prévoir les modifications des outils de l'écosystème pour les mettre en correspondance et automatisation (annuaire, organigramme, listes de diffusion...)	2025
 	<b>IMPORTANT</b> Mettre en place un outil de gestion du temps pour les personnels administratifs	Etudier la mise en place d'un outil simplifiant la gestion du temps des personnels (congs, télétravail, Compte Epargne Temps...) en remplacement de Libertempo	2025-2026
 	<b>IMPORTANT</b> Mettre en place le système d'information immobilier et accompagner les usages métiers	Mettre en place et accompagner la direction métier sur la mise en place du SI patrimoine (Planon) et établir une cartographie complète des outils numériques utilisés par la direction.	2024-2025
  	Définir une stratégie de dématérialisation globale	Définir une cible en termes de dématérialisation et une feuille de route associée. Déterminer la stratégie SI en termes de gestion électronique des données (GED), outils de workflow, archivage électronique...	2025-2026
	<b>IMPORTANT</b> Mettre à disposition des tableaux de bord de pilotage au travers d'un système d'information décisionnel (SID)	Finaliser la mise en place du SID sur les briques Finance / RH / Scolarité / Patrimoine / DD&RS / ... et mettre en place les groupes usagers pour consolider et faire évoluer les tableaux de bords.	2024-2026
 	Définir un plan de gestion de la donnée, poursuivre la mise en place de référentiels et s'inscrire dans une démarche de règlement général sur la protection des données (RGPD)	Définir un plan de gestion de la donnée (PGD) interne, poursuivre la mise en place des référentiels de données, adapter les applications pour qu'elles utilisent ces référentiels (notamment pour la gestion globale des autorisations / habilitations) et mettre en place une démarche RGPD (registre des traitements, identification des actions, mise en œuvre des actions).	2025-2026
 	Etudier la mise en place d'une solution intégrée de gestion des données de référence et d'orchestration des processus métier	Mener une étude d'opportunité pour la mise en place d'un référentiel facilitant les traitements entre les systèmes d'informations métiers.	2025-2026
 	<b>IMPORTANT</b> Participer à la trajectoire de sobriété numérique de l'établissement	Mettre en place un observatoire pour mesurer l'impact carbone des infrastructures numériques et réduire l'empreinte énergétique globale du numérique. Mener des	2025-2028

		actions mesurées permettant de réduire l'impact numérique.	
	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Rationaliser l'offre de services autour des moyens de communication</p>	Mettre en place les outils numériques adaptés pour le travail collaboratif (messagerie synchrone ou asynchrone, visioconférence, téléphonie, partage de document collaboratif...)	2025-2027
	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Rénover l'Environnement Numérique de Travail (ENT ou bureau virtuel) afin de le rendre plus accessible</p>	Mettre en place un environnement numérique de travail plus moderne et répondant mieux aux normes d'accessibilité et d'écoresponsabilité.	2024
	Mettre en place les outils permettant de faciliter l'internationalisation	Etudier des solutions d'intelligence artificielle permettant de transcrire automatiquement les documents ou visioconférences en plusieurs langues.	2025-2026
	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Refondre les moyens numériques à destination de la scolarité et de la formation autour de l'arrivée de Pegase pour une approche simplifiant le circuit global des informations entre enseignant / scolarité / étudiant.</p>	Mettre en place le groupe de travail permettant d'anticiper l'arrivée du prochain système d'information scolarité (Pegase)	2026-2028
	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Mise en place de l'application mobile URCA</p>	Mettre en place l'application mobile auprès des usagers étudiants et personnels permettant de communiquer plus efficacement (emploi du temps, repas Crous, alerte, localisation, ...)	2025
	Mettre en place un outil de réponse automatisé (chatbot)	Mettre en place sur le site institutionnel un chatbot intelligence artificielle permettant de répondre aux questions des usagers.	2025
	Se doter d'un outil de gestion des coopérations et des relations avec les tiers (partenaires, alumni, clients, prospects, etc.)	Cadrer les besoins, construire un cahier des charges, lancer une consultation, choisir un outil (permettant de servir / d'asseoir la relation clients notamment dans le cadre de la formation continue) puis le mettre en œuvre.	2024-2025
	Favoriser la diffusion et publication des données produites (OpenData)	Repérer les données produites / à publier, choisir un outil de publication et mettre en place les actions afin de se positionner sur le sujet de l'Open Data.	2026
	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Moderniser les outils de scolarité pour les enseignants et enseignants chercheurs (remontée de notes, emploi du temps)</p>	Etudier l'ensemble des solutions afin que celles-ci correspondent à des facilitations auprès de tous les acteurs.	2025-2027

## 4.4 Garantir une partie d'innovation pour progresser numériquement

Programme	Projet	Objectifs	Planification
 	Définir et mettre en place le plan d'accompagnement au changement	Définir une méthodologie et un plan de formation au numérique pour l'ensemble des populations (certification des compétences numériques, sessions de formation aux usages, rubriques intranet avec vidéo...) et former au numérique l'ensemble des populations (fonctionnement, pratiques...).	2025
	Mettre en place les dispositifs RH et financiers pour amplifier le développement du numérique	Cadrer et mettre en place des dispositifs RH ou autre incitation au développement numérique (appel à projet, concours...).	2025-2026
 	 Mettre en place une assistance digitale (guichet unique) pour tous les usagers	Définir / cadrer un dispositif numérique / humain d'assistance digitale et mettre en place ce dispositif : chatbot, service de conciergerie, accueil téléphonique pour le helpdesk...	2026-2027
 	Accompagner les acteurs de l'université dans les démarches d'innovation	Déterminer les leviers permettant d'associer les acteurs de l'université dans les démarches d'innovation (inspiration auprès des initiatives non officielles, sollicitations, accompagnement à la concrétisation d'idées, co-construction, co-design applicatif, intelligence artificielle...) et intégrer les moyens / méthodes dans le dispositif défini.	2026

## 4.5 Maintenir et faire évoluer le socle technique

Programme	Projet	Objectifs	Planification
 	Faire évoluer la couverture et la performance Wifi	Poursuivre l'évolution du Wifi pour répondre aux évolutions numériques de demain	2024-2028
  	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> Définir la stratégie d'hébergement et/ou de migration vers un Datacenter	Définir la stratégie autour de l'opportunité d'externalisation ou d'internalisation dans un datacenter. Déterminer les opportunités de mutualisation des infrastructures (continuité, secours) et des ressources humaines (gestion des astreintes) et répondre aux besoins technologiques des locaux numériques déjà présents en parallèle.	2024-2025
  	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> Maintenir, faire évoluer et conforter les dispositifs de visioconférence	Suivre l'utilisation des dispositifs existants, les promouvoir, et poursuivre le déploiement des dispositifs de visioconférence et salles immersives. Rationaliser les pratiques pour une compréhension simplifiée des usages.	2024-2025
 	Moderniser l'outillage de l'assistance aux usagers	Cadrer les besoins et choisir un outil de gestion des assistances (lien avec l'inventaire des équipements, ...).	2025-2026
 	Mener les projets d'évolution des infrastructures afin de les maintenir à l'état de l'art	Faire évoluer les infrastructures et les mettre à niveau tout en appliquant les bonnes pratiques et en restant dans les standards permettant une reprise technologique sans contrainte.	2024-2028
 	Maintenir en conditions opérationnelles le parc informatique, les applications et services techniques existants	Assurer le maintien en conditions opérationnelles du parc d'ordinateurs, des applications et services techniques existants.	2024-2028

## 4.6 Promouvoir dans chaque axe, un numérique responsable, la confidentialité et la sécurité

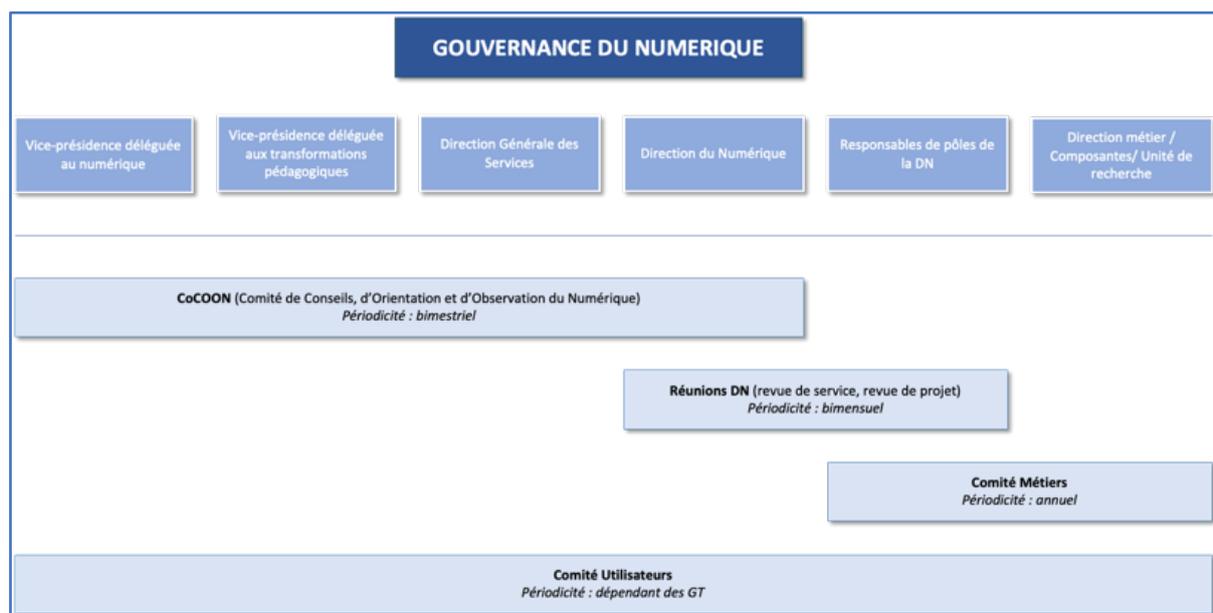
	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Définir une politique et un cycle de vie des matériels</p>	<p>Définir et partager un cadre raisonné d'achat de matériels en lien avec la mise en place d'une politique d'achat global</p>	<p>2024-2025</p>
	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Renforcer le niveau de sécurité numérique de l'établissement. Mise en place de plan de reprise d'activité, de continuité d'activité et de gestion de crise cyber.</p>	<p>Poursuivre les actions de sécurité (France Relance Cyber) pour élever le niveau de sécurité de C- initialement en 2022 vers B+</p>	<p>2024-2026</p>
	<p>Amplifier la bonne gestion des données personnelles ou sensibles</p>	<p>Protéger les données personnelles et leur utilisation dans des cadres réglementés.</p>	<p>2024-2028</p>
	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT</b></p> <p>Poursuivre les actions de mutualisation avec les établissements partenaires du Grand Est</p>	<p>Poursuivre les actions de mutualisation des services numériques lorsque c'est possible</p>	<p>2024-2028</p>

## 5 Gouvernance du numérique

### 5.1 Présentation globale

Au-delà des instances de gouvernance existantes avec leur rôles associés, des instances spécifiques dédiées au numérique doivent s'organiser avec leur propre responsabilité.

Le CoCOON (Comité de Conseils, d'Orientation et d'Observation du Numérique) a pour rôle de réaliser la revue des projets numériques, d'arbitrer les nouveaux projets, de mettre à jour le portefeuille de projets et de faire remonter au bureau politique les points d'arbitrage structurants.



Le Direction du Numérique s'organise autour de 2 réunions mensuelles ayant pour rôle de suivre les projets et le maintien en condition opérationnelle (suivi des charges, du planning, du budget, des risques, définition des spécifications fonctionnelles et techniques...). Il fait appel au sponsor du projet en fonction de sujets traités et des décisions opérationnelles à prendre. Il reporte au CoCOON sur l'avancement du projet et sur les points d'arbitrage structurants du projet.



Le rôle des différentes instances :

- **Le CA** est l'instance stratégique de l'université numérique. C'est lui qui valide les orientations dont le numérique.
- **Le Bureau Politique** est l'organe exécutif de la stratégie. Il vérifie et valide la conformité des opérations au regard de la stratégie définie par le CA.
- **La réunion des directeurs et directrices** est l'organe opérationnel de la stratégie. Sous l'autorité de la Direction Générale des Services, elle regroupe l'ensemble des directrices et directeurs de services. Cette instance a la responsabilité de mettre en place les moyens nécessaires pour l'application des décisions.
- **Le CoCOON** a pour rôle de réaliser la revue des projets numériques, d'arbitrer les nouveaux projets, de mettre à jour le portefeuille de projets et de faire remonter au bureau politique les points d'arbitrage structurants. Le vice-président « numérique » et/ou le vice-président « innovation pédagogique » fait ensuite le lien entre le Bureau Politique, le CA et le ou la DGS et la réunion des directeurs de services.
- **Le Comité métiers** permet de faire un suivi des outils mis en place (entre la direction du numérique et la direction métier) et de se projeter sur d'éventuels nouveaux besoins avant que ceux-ci soient instanciés en CoCOON.
- **Les Comités utilisateurs** sont créés en fonctions des besoins sur certains outils. Leur création et leur périodicité dépend de la criticité des remontés du terrain. Leur rôle sera de dialoguer avec le équipes techniques pour garantir que les projets utilisant des ressources informatiques soient réalisés dans les meilleures conditions, en transmettant les observations des utilisateurs et en définissant les évolutions souhaitables.

## 5.2 Les rôles

Chaque programme est porté par un **sponsor**, chaque projet est suivi par une **maîtrise d'ouvrage (MOA)** et réalisé par une **maîtrise d'œuvre (MOE)**.

Afin de mener à bien les projets, il est nécessaire d'incarner les rôles de sponsors, de la MOA et de la MOE.

### 5.2.1 Le sponsor

Il ou elle porte le programme, c'est-à-dire assume la responsabilité du programme dans toutes ses dimensions (stratégiques, financières, humaines, juridiques, organisationnelles, techniques...).

Il ou elle donne les objectifs du programme et les orientations de haut niveau du programme et des projets, de la phase de conception à la phase de réalisation.

Il ou elle garantit l'enjeu stratégique du programme pour les métiers de l'URCA. Le cas échéant, il ou elle effectue les arbitrages stratégiques.

Chaque programme est porté majoritairement par un ou des sponsors représentés par la présidence et/ou la DGS.

### 5.2.2 La MOA (maîtrise d'ouvrage)

Elle définit les besoins, les objectifs et les exigences du projet. Elle effectuera un pilotage du projet, un suivi et une validation de celui-ci.

Elle s'appuie le cas échéant sur une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) interne ou externe (conseil et assistance dans l'étude d'un projet puis dans sa mise en œuvre).

La MOA est très souvent constituée d'une ou un personnel d'une composante, d'une direction, d'un service, ou d'une unité de recherche.

### 5.2.3 La MOE (maîtrise d'œuvre)

Elle conçoit, prépare et réalise le projet dont elle a la charge dans le but d'obtenir un résultat optimal et conforme aux exigences formulées et validées par la MOA (exemple : niveaux de qualité, performances, coût, délai et sécurité attendus).

Elle peut s'appuyer le cas échéant sur une AMOE externe (sous-traitance, renfort projet).

La MOE est principalement assurée par la direction du numérique.

### 5.3 Processus de suivi et de gestion du portefeuille projet

Il s'agit de mettre en place des règles communes à l'ensemble de l'URCA sur les projets numériques. L'objectif est d'harmoniser les pratiques et de faciliter la gestion et la coordination des projets au regard des axes stratégiques de l'université numérique.

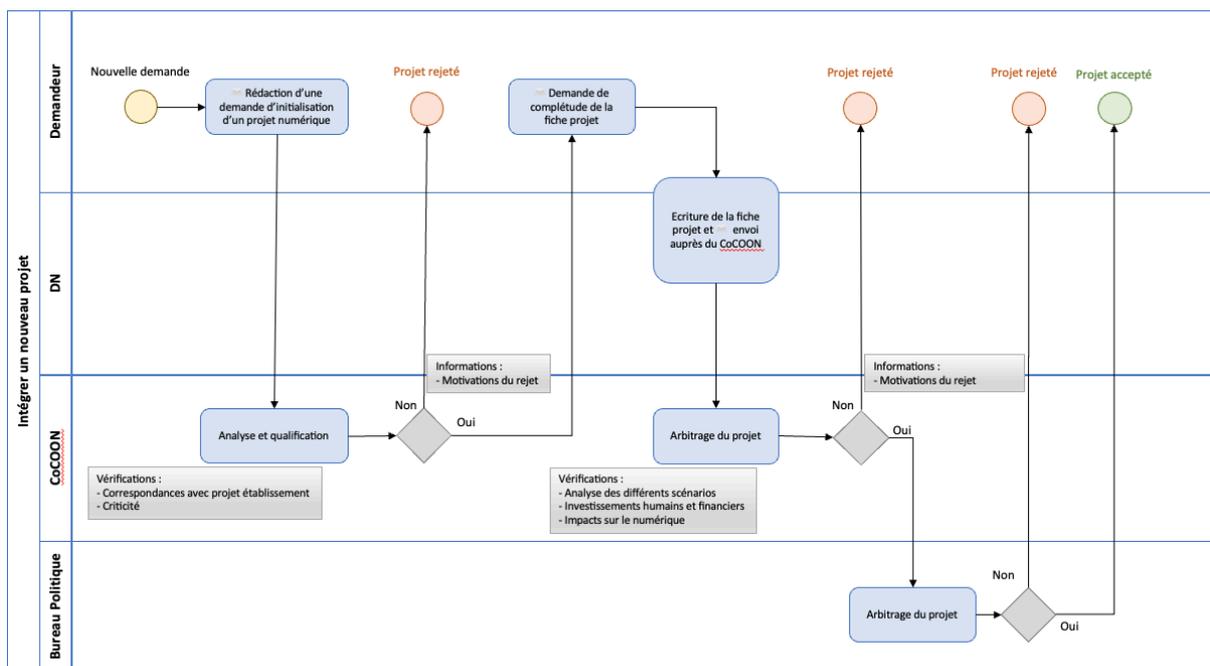
L'intégration des décisions dans le portefeuille est du ressort du CoCOON et du bureau politique. Leur suivi opérationnel est de la responsabilité des chefs de programme (direction du numérique). Il s'agit de mettre à jour les indicateurs de suivi de projet (charges, planning ...) et de proposer des priorisations.

La gestion d'un portefeuille de projets nécessite pour la personne responsable d'un programme de passer d'une vision projet par projet à une vision plus intégrée permettant de piloter le numérique à l'échelle stratégique. Les fondamentaux de la gestion de projet doivent également être mis en place (exemple : documenter les délais, les objectifs...).

La gestion du portefeuille de projets repose sur 4 piliers qui sont (i) le filtrage des projets (estimation de la faisabilité et des risques), (ii) la segmentation en programmes, (iii) l'optimisation (démarche itérative pour atteindre un portefeuille équilibré à valeur optimisée) et enfin (iv) la décision (lors de la validation dans l'instance décisionnaire).

Il faudra également définir les modalités pratiques de prise en compte des nouveaux besoins qui vont émerger (notamment les projets liés à la réglementation) et veiller à ce que la méthode choisie soit bien respectée par les personnes qui documentent les projets.

Un besoin ou une demande ne sont pas des projets. Pour identifier un projet, il faut réaliser une étude préalable qui permette d'établir un constat, puis d'évaluer les gains attendus, les risques et les impacts, la difficulté et la faisabilité. Une telle étude doit également permettre d'identifier les responsabilités de gestion du projet, de prendre acte du délai de mise à disposition souhaitée et enfin d'estimer les coûts, moyens et les délais relatifs aux marchés publics. Ci-dessous figure le processus de demande d'un nouveau projet.



## 6 Annexes

### 6.1 Fiche Initialisation de projet

<b>URCA – Note initialisation Projet</b>	
<b>Informations générales</b>	
Contexte	
Description	
Objectif	
Axe stratégique	
Calendrier prévisionnel de mise en œuvre	
<b>Éléments technologiques</b>	
Contexte technologique	
Description	
Impacts sur l'existant	
Gains	
<b>Contexte réglementaire et sécuritaire</b>	
Cadre de référence réglementaire	
Cadre de référence de sécurité	
<b>Rédaction</b>	
Rédactrice(s) ou rédacteur(s)	
Date	
Version	

## 6.2 Fiche Etude projet

URCA - Fiche projet	
Informations générales	
Nature du projet	<input type="checkbox"/> Étude de faisabilité <input type="checkbox"/> Réalisation
Type de projet	<input type="checkbox"/> Nouveau <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Évolution/Migration <input type="checkbox"/> Fusion <input type="checkbox"/> Arrêt
Description	
Identité et fonction de la demandeuse ou du demandeur	
Définition du projet	
Problématique	
Objectifs du projet	
Population cible	
Valeur ajoutée (Indicateurs)	<b>Productivité :</b> ..... <b>Gains financiers :</b> ..... <b>Gains sur la population cible :</b> ..... <b>Indicateurs de mesure de la valeur ajoutée :</b> .....
Périmètres	<b>Périmètre métier :</b> <i>services métiers concernés à l'URCA</i>
	<b>Périmètre transverse URCA :</b> <i>services transverses concernés à l'URCA</i>
	<b>Périmètre transverse DN :</b> <i>services transverses concernés à la DN</i>
	<b>Périmètre extérieur :</b> <i>partenaires extérieurs</i>
Planning prévisionnel (date de livraison souhaitée)	Spécifications : <i>date de début – date de fin</i> Réalisation : Pré-déploiement : Déploiement : Recette :
Organisation et conduite du projet	
Comité de pilotage	
Représentante ou représentant MOA	
Cheffe ou chef de projet MOE	
Groupes de travail (AMOA)	

Pré requis organisationnel			
Projets rattachés			
Risques liés			
<b>Étude technique et système d'information</b>			
Solution technique envisagée			
Pré requis technique			
Intégration et impacts sur le SI			
Planning technique prévisionnel			
Précisions sur la sécurité (homologation, NIS2)			
Conformité au RGPD			
Prise en compte de l'accessibilité	Le niveau d'accessibilité de la solution ou des solutions sera précisé en fonction de la conformité aux référentiels d'accessibilité (AccessiWeb, RGAA, WCAG)		
<b>Budget et charges associées</b>			
Coût en €	Année n	Année n+1	
Charges internes MOA (jours / ETP)			
Charges internes MOE (jours / ETP)			
Charges prestataires externes			
Total (€)			
<b>Évaluation du projet (de 1 à 5)</b>			
Coûts	Complexité technique	Risques	Bénéfices
<b>Rédaction</b>			
Rédactrice(s) et/ou rédacteur(s)			
Date			
Version de la fiche			